

Communauté de Communes des Portes du Luxembourg
Procès-verbal des délibérations du Conseil de Communauté
Séance du 27 mars 2025

Date de convocation : 20 mars 2025 Nombre de membres : En exercice : 72 Présents : 53 Pouvoirs : 6 Votants : 59	L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars à 19H00 Le Conseil de Communauté légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Blagny, sous la présidence de M. Frédéric LATOUR. <u>Etaient présents</u> : (ANGECOURT) Mme Frédérique KRETZMEYER ; (AUFLANCE) M. Jean-Marie TURCHI ; (AUTRECHOURT ET POURRON) M. Brice PARISOT ; (BEAUMONT EN ARGONNE) M Francis CHAUMONT ; (LA BESACE) M. Jean-Hughes LOUIS ; (BIEVRES) M. Michel VIGNOL ; (BLAGNY) M. Jean-Michel ROBERT, M Monique HELSEN, M. Jean-Jacques COEN ; (BREVILLY) M Olivier HIBLOT ; (BULSON) M. Patrick BERTEAUX ; (CARIGNAN) M Serge DEMEUSY, Mme Corinne REZETTE, M Gilbert LORDIER, Mme Louisa FRENOIS, M. Michel DOPPLER, Mme Bernadette GATINE, M Michel ROBIN ; (CHEMERY/BAR) M. Bernard RICLOT ; (DOUZY) Mme Charline CLOSSE, M. Claude LALLEMENT, Mme Catherine DOUBLET, Mme Françoise MAIGRET ; (EUILLY LOMBUT) M. Jean-Yves JONET ; (FROMY) Mme Dominique GERARD ; (HARAUCCOURT) M. Frédéric LATOUR, M. Alexis PARIS ; (LA FERTE/CHIER) M. Etienne MALCUIT ; (LES DEUX VILLES) M. Géry TRONCON ; (LETANNE) Mme Sylvie CHAMPEAUX ; (MAISONCELLE ET VILLERS) M. Francis HENRIET ; (MALANDRY) Mme Annick DUFILS ; (MARGNY) M. Michel PROTIN ; (MARGUT) Mme Corinne GALLERNE ; (MATTON CLEMENCY) Mme Sophie CHEVALIER ; (MESSINCOURT) M. Michel SABATIER ; (MOGUES) M. Marc WATHY ; (MOUZON) M. Alain RENARD, M. Eric BELDJOUDE, Mme Valérie MAUCLAIR, M. Patrick BRAUN, Mme Michelle FORTIER ; (OSNES) M. Daniel COLA ; (PUILLY CHARBEAUX) M. Jean-Bernard CHOISIT ; (PURE) M. Yves MOZET ; (RAUCOURT ET FLABA) Mme Véronique DURU, M. Mustapha HOUAZENE ; (REMILLY-AILLICOURT) Mme Marie-Antoinette BEAUDA, M. Bernard GOUT ; (SACHY) M Arlette BRACONNIER ; (STONNE) M. William REBISZ ; (TREMBLOIS LES CARIGNAN) M. Jean-Pol OURY ; (VILLERS DEVANT MOUZON) M. Ludovic BEAURAIN. <u>POUVOIRS</u> : (VAUX LES MOUZON) M. Denis PETITPAS donne pouvoir à (OSNES) M. Daniel COLA, (LINAY) M. Francis ANNOULD donne pouvoir à (FROMY) Mme Dominique GERARD ; (VILLY) M. Richard PHILBICHE donne pouvoir à (MALANDRY) Mme Annick DUFILS ; (MARGUT) M. Pierre DEBOUW donne pouvoir à (MARGUT) Mme Corinne GALLERNE ; (WILLIERS) M. Julien LALLEMENT donne pouvoir à (HARAUCCOURT) M. Frédéric LATOUR ; (MOIRY) Mme Jacqueline PIERRE donne pouvoir à (LA FERTE/CHIER) M. Etienne MALCUIT. <u>Absents excusés</u> : (ARTAISE LE VIVIER) M. Fabien WARZEE ; (CARIGNAN), M. Edouard VIZCAINO ; (DOUZY) M Lucien EVRARD, M. François MASSENET ; (ESCOMBRES ET LE CHENOIS) Mme Aurélie BODY ; (HERBEUVAL) M. Franck JULLIEN ; (LA NEUVILLE A MAIRE) M. Vincent BOURGIN ; (LINAY) M. Francis ANNOULD ; (MARGUT) M. Pierre DEBOUW, (MOIRY) Mme Jacqueline PIERRE ; (MOUZON) M. Lionel BIHIN ; (SAILLY) M. Jérôme PRUDHOMME ; (SAPOGNE SUR MARCHE) M. Pascal NICOLAS ; (SIGNY MONTLIBERT) M. Vincent CHAIEB ; (TETAIGNE) M. Jean-Marie PIERRE ; (VAUX LES MOUZON) M. Denis PETITPAS ; (VILLY) M. Richard PHILBICHE ; (WILLIERS) M. Julien LALLEMENT ; (YONCQ) Mme Marie-Pascale PONSIGNON. Mme Frédérique KRETZMEYER a été désignée secrétaire de séance.
---	--

Délibération n°2025/14 portant approbation de l'ordre du jour de la séance, approbation du compte-rendu du conseil du 27 février 2025, des décisions du Président et du Bureau communautaire et désignation d'un secrétaire de séance.

Durant les débats : M BRAUN interpelle M LATOUR en lui indiquant qu'en tant que secrétaire de séance au cours du dernier conseil il n'a pas été convié pour signer le document avant sa diffusion aux élus communautaires. M LATOUR lui répond que ce n'est pas obligatoire et que depuis le début du mandat seul le président a signé ces comptes-rendus. Pour le point sur la validation du précédent compte rendu M BERTEAUX, informe vouloir voter contre car il n'accepte pas la manière dont le point sur les ordures ménagères s'est passé au cours de ce conseil du 27 février 2025 et demande qui va remplacer M WATHY au sein du bureau communautaire suite à sa démission. M SABATIER demande pourquoi M WATHY apparaît encore dans les membres du bureau communautaire du 11 mars 2025 alors qu'il avait démissionné. M LATOUR indique que la collectivité n'avait pas encore reçu la lettre du Préfet acceptant la démission de M WATHY. **Le conseil approuve à l'unanimité** la désignation de Mme Frédérique KRETZMEYER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des Collectivités territoriales. **Le conseil approuve à la majorité moins 2 voix contre et 4 abstentions** le compte-rendu de la séance du 27 février 2025, document qui a été adressé aux délégués avec la convocation au présent Conseil Communautaire en date du 20 mars 2025. **Le conseil a pris** connaissance des décisions du président et des bureaux communautaires. **Le conseil a pris acte** de l'ordre du jour de la séance du 27 mars 2025, document qui a été adressé aux délégués avec la convocation au présent conseil communautaire en date du 20 mars 2025.

Délibération n°2025/15 portant modification de la composition du bureau communautaire. Durant les débats :

Plusieurs élus demandent à ce que le poste de vice-président laissé vacant par M. WATHY soit pourvu, car sinon, qui s'occupera du dossier des ordures ménagères. M. LATOUR répond qu'il ne juge pas utile de procéder à ce remplacement, à un an de la fin du mandat, alors que le sujet est maîtrisé par lui-même et les autres membres du bureau, à fortiori depuis le retour à la REOM. Il estime que le suivi des déchets est avant tout maintenant budgétaire et qu'un travail avec les communes et la DDFIP est lancé pour lutter contre les impayés. Des réflexions ont aussi été lancées avec les services sous le mandat de M. WATHY, notamment sur la collecte et la problématique d'usure des camions et le déploiement des points d'apport volontaire.

M. LATOUR rappelle que M. WATHY est toujours membre de la commission et compte toujours apporter son aide et son expertise au service des déchets de la collectivité. M LATOUR rappelle que les commissions de la CCPL sont ouvertes à tous les délégués communautaires mais aussi aux conseillers municipaux désignés par leur conseil afin de travailler ensemble sur tous les sujets.

M SABATIER demande à ce que les élus du conseil soient questionnés sur la volonté de l'un d'entre eux de reprendre le poste de vice-président. M LATOUR s'y refuse, ne trouvant pas pertinent de réélire quelqu'un sur ce poste, le travail étant déjà bien avancé et le mandat touchant à sa fin, cela ne serait d'aucune utilité pour la collectivité. De plus ce point précis (réélection d'un vice-président) n'est pas ce qui est proposé à l'ordre du jour.

Suite à ces échanges, M. LATOUR fait procéder au vote sur la composition du bureau telle qu'elle a été proposée au rapport de séance, pour faire remonter dans l'ordre du tableau les vices présidents déjà en place.

Le conseil approuve à la majorité avec 24 votes contre et 5 abstentions la nouvelle composition du bureau communautaire et l'ordre du tableau tels que présentés ci-dessous :

Président	Frédéric LATOUR
1ère Vice-présidente	Véronique DURU
2ème Vice-présidente	Marie-Antoinette BEAUDA
3ème Vice-président	Ludovic BEAURAIN
4ème Vice-présidente	Arlette BRACONNIER
5ème Vice-président	Jean-Yves JONET
6ème Vice-président	Jean-Jacques COEN
Conseillers communautaires délégués : Yves MOZET et Charline CLOSSE	

Départ de M Jean Pol OURY modifiant ainsi le quorum :

Nombre de membres :

En exercice : 72

Présents : 52

Pouvoirs : 6

Votants : 58

Délibération n°2025/16 portant approbation du fonds de concours en faveur de la commune de BEAUMONT EN ARGONNE. Le conseil approuve à l'unanimité l'attribution à la commune de BEAUMONT EN ARGONNE d'une subvention d'un montant de 4 797€ dans le cadre du fonds de concours « équipement fonctionnement ».

Délibération n°2025/17 portant approbation du fonds de concours en faveur de la commune de REMILLY AILLICOURT. Le conseil approuve à l'unanimité l'attribution à la commune de REMILLY AILLICOURT d'une subvention d'un montant de 2 417,85€ dans le cadre du fonds de concours « équipement fonctionnement ».

Délibération n°2025/18 portant approbation du fonds de concours en faveur de la commune de MOIRY. Le conseil approuve à l'unanimité l'attribution à la commune de MOIRY d'une subvention d'un montant de 5 000,00€ dans le cadre du fonds de concours « équipement investissement ».

Délibération n°2025/19 portant approbation du fonds de concours en faveur de la commune de LES DEUX VILLES. Le conseil approuve à l'unanimité l'attribution à la commune de LES DEUX VILLES d'une subvention d'un montant de 4 858,50€ dans le cadre du fonds de concours « chantier d'insertion ».

Délibération n°2025/20 portant approbation du fonds de concours en faveur de la commune de VAUX LES MOUZON. Le conseil approuve à l'unanimité l'attribution à la commune de VAUX LES MOUZON d'une subvention d'un montant de 5 000,00€ dans le cadre du fonds de concours « équipement investissement ».

Délibération n°2025/21 portant approbation du fonds de concours en faveur de la commune de MATTON ET CLEMENCY. Le conseil approuve à l'unanimité l'attribution à la commune de MATTON ET CLEMENCY d'une subvention d'un montant de 2 569,38€ dans le cadre du fonds de concours « chantier d'insertion ».

Délibération n°2025/22 portant sur l'organisation du Service Public de Rénovation de l'Habitat (SPRH) avec Ardenne Métropole. Le conseil approuve à l'unanimité l'organisation du Service Public de Rénovation de l'Habitat (SPRH) avec Ardenne Métropole, pour les années 2025 à 2027. **DECIDE** d'ouvrir un poste d'agent de catégorie B (filiale technique ou administrative) pour assurer la tenue du guichet unique du SPRH, avec l'agent recruté par Ardenne Métropole et **MANDATE** Monsieur le Président ou à son représentant afin de signer la convention dite « Pacte Territorial France Rénov' » avec l'AHAA, la Région Grand Est et Ardenne Métropole.

Délibération n°2025/23 portant approbation de l'évolution du tableau des emplois. Durant les débats : Plusieurs élus demandent des précisions sur les ouvertures et créations de postes, précisions qui leur ont été apportées par M LATOUR. Mme FORTIER (Mouzon) demande des précisions sur le niveau de rémunération des 2,5 postes liés à la résidence à habitat inclusif. **Le conseil approuve à la majorité avec 3 votes contre et 6 abstentions** la modification du tableau des emplois telle que reprise en annexe n°1 du présent compte-rendu.

Délibération n°2025/24 portant versement des cotisations 2025 aux structures extérieures. Durant les débats : des précisions sont données pour les changements : L'augmentation de cotisation à l'ADIL de + 5% est liée au coût de la vie. La diminution de la cotisation d'Ardennes Initiative, est liée à la diminution du nombre d'habitants. L'augmentation de la cotisation de l'EPAMA, s'explique par la baisse des recettes de l'EPAMA en 2025 et l'obligation pour eux de faire des avances de TVA.

L'augmentation de la cotisation à Valodéa, s'explique par le fait que ce syndicat a prévu d'augmenter chaque année de 0,50 cts par habitant, lié à l'augmentation des frais généraux et des taxes contre la pollution

La disparition de la cotisation à Synergie, est liée à la future création de la SPL Ardenne Meuse.

Le conseil approuve à l'unanimité Le versement des cotisations 2025 aux organismes extérieurs telles que présentées ci-dessous :

SECTEUR	ORGANISME	Montants 2024	Montants 2025
URBANISME – HABITAT	Syndicat du SCOT Nord Ardennes	36.030 €	36.030 €
	ADIL 08	1.269 €	1.333€
	Agence de l'urbanisme de la région de Reims	10.000 €	10.000€
Aménagement du territoire	ADCF	2 129,40 €	2 194,28€
	Assoc. Maires Ardennes AMDA/AMF	3 262,20 €	3.448,86€
ECONOMIE	Agence de développement économique des Ardennes	7.151,00 €	7.151,00€
	Ardennes Initiative	7 047,95 €	6.937,35€
	Synergie Ardenne Meuse	29.607,00 €	X
TOURISME	Agence Développement Touristique	25,00 €	30,00 €
	Bureau transfrontalier	1 000 €	1000 €

SECTEUR	ORGANISME	Montants 2024	Montants 2025
SOCIAL-INSERTION	Mission Locale	34 222 €	34 222 €
	Territoires zéro chômeurs longue durée (TZCLD)	500 €	500 €
ENVIRONNEMENT	EPAMA	14.991,00 €	16 868 €
	VALODEA – BP Déchets	140.313,00 €	148.070,80 €
PERSONNEL	CNAS	Cotisation automatique sur les salaires (*)	
	Médecine du Travail du Sedanais	Cotisation automatique sur les salaires (*)	
COMMANDE PUBLIQUE	SPL-Démat	1 576,80 €	1.576,80€
	Le CEDRE	481,20 €	481,20€
LECTURE PUBLIQUE - CULTURE	Association Interbibly	100,00 €	100 €
	Côté Cour	500,00 €	500 €
	Cotisation BDA	2 100,00 €	2 100€

Délibération n°2025/25 portant autorisation de versement d'une subvention pour le projet CLEE avec les collègues / lycées. **Le conseil approuve à l'unanimité** l'octroi d'une subvention d'un montant de 1 500,00 € pour l'année scolaire 2024-2025 au Comité Local Éducation-Économie (CLÉÉ) de Sedan.

Délibération n°2025/26 portant acceptation de refacturation des frais administratifs 2024 au budget annexe des déchets SICOM. **Le conseil approuve à l'unanimité** la refacturation des frais administratifs 2024 au SICOM d'un montant de 12 943€. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif du budget annexe des déchets « SICOM ».

Délibération n°2025/27 portant sur les attributions de compensations dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique (FPU). **Le conseil prend acte** de la répartition des attributions de compensation définitives, pour l'année 2025, telle que présentée en annexe n°2 du présent compte rendu. Cette répartition sera valable chaque année, jusqu'au prochain transfert de compétence.

Délibération n°2025/28 portant vote du compte administratif et du compte de gestion 2024 du budget principal **M. le président sortant de la salle et ne participant pas au vote, le conseil vote à la majorité avec 2 abstentions** le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 3) et donne quitus pour le compte de gestion 2024. **Délibération n°2025/29 portant affectation des résultats de l'exercice 2024 du budget principal.** Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2025 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 3).

Délibération n°2025/30 portant vote du compte administratif et du compte de gestion 2024 du budget annexe des déchets. **M. le président sortant de la salle et ne participant pas au vote, le conseil vote à la majorité avec 14 voix contre et 2 abstentions** le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 4) et donne quitus pour le compte de gestion 2024. **Délibération n°2025/31 portant affectation des résultats de l'exercice 2024 du budget annexe des déchets.** Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2025 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 4).

Délibération n°2025/32 portant vote du compte administratif et du compte de gestion 2024 du budget annexe « Bâtiment d'activité Economique Blagny – Carignan ». **M. le président sortant de la salle et ne participant pas au vote, le conseil vote à la majorité avec 2 abstentions** le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 5) et donne quitus pour le compte de gestion 2024. **Délibération n°2025/33 portant affectation des résultats de l'exercice 2024 du budget annexe « Bâtiments d'activité Economique Blagny-Carignan ».** Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2025 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 5).

Délibération n°2025/34 portant vote du compte administratif et du compte de gestion 2024 du budget annexe « cellules artisanales Douzy ». **M. le président sortant de la salle et ne participant pas au vote, le conseil vote à l'unanimité** le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 6) et donne quitus pour le compte de gestion 2024. **Délibération n°2025/35 portant affectation des résultats de l'exercice 2024 du budget annexe « cellules artisanales Douzy ».** Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2025 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 6).

Délibération n°2025/36 portant vote du compte administratif et du compte de gestion 2024 du budget annexe « Zone Industrielle de Carignan ». **M. le président sortant de la salle et ne participant pas au vote, le conseil vote à la majorité avec 1 abstention** le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 7) et donne quitus pour le compte de gestion 2024. **Délibération n°2025/37 portant affectation des résultats de l'exercice 2024 du budget annexe « Zone Industrielle de Carignan ».** Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2025 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 7).

Délibération n°2025/38 portant vote du compte administratif et du compte de gestion 2024 du budget annexe « ZAC de Douzy ». **M. le président sortant de la salle et ne participant pas au vote, le conseil vote à la majorité avec 2 abstentions** le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 8) et donne quitus pour le compte de gestion 2024. Délibération n°2025/39 portant affectation des résultats de l'exercice 2024 du budget annexe « ZAC de Douzy ». Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2025 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 8).

Délibération n°2025/40 portant vote du compte administratif et du compte de gestion 2024 du budget annexe « zone industrielle de Mouzon ». **M. le président sortant de la salle et ne participant pas au vote, le conseil vote à l'unanimité** le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 9) et donne quitus pour le compte de gestion 2024. Délibération n°2025/41 portant affectation des résultats de l'exercice 2024 du budget annexe « zone industrielle de Mouzon ». Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2025 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 9).

Délibération n°2025/42 portant vote du compte administratif et du compte de gestion 2024 du budget annexe « cellules grandes grèves – ZAC de Douzy ». **M. le président sortant de la salle et ne participant pas au vote, le conseil vote à l'unanimité** le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 10) et donne quitus pour le compte de gestion 2024. Délibération n°2025/43 portant affectation des résultats de l'exercice 2024 du budget annexe « cellules grandes grèves – ZAC de Douzy ». Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2025 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 10).

Délibération n°2025/44 portant vote du compte administratif et du compte de gestion 2024 du budget annexe « Fermes Photovoltaïques Douzy ». **M. le président sortant de la salle et ne participant pas au vote, le conseil vote à l'unanimité** le compte administratif tel que résumé en annexe (cf. annexe 11) et donne quitus pour le compte de gestion 2024. Délibération n°2025/45 portant affectation des résultats de l'exercice 2024 du budget annexe « Fermes Photovoltaïques Douzy ». Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats au budget 2025 dont le détail est indiqué en annexe (cf. annexe 11)

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

M. WATHY souhaite intervenir pour rappeler aux élus que la mise en place de l'apport volontaire sur plusieurs communes a permis d'obtenir 1 500 tonnes de tri supplémentaires, ce qui est un bon début. La TGAP ne fera qu'augmenter passant déjà à 65euros la tonne pour cette année, il est nécessaire de continuer sur cette lancée. Il ne faut pas oublier, que la fermeture du quai de transfert de Mouzon, la future fermeture du site de Sommauthe aura un impact financier qu'il faut anticiper dès maintenant. Il indique également que malgré sa démission il serait toujours présent techniquement si besoin.

Mme GALLERNE demande des informations sur le projet de zone de rétention des crues. M LATOUR l'informe qu'une réunion va se tenir le 31 mars à la CCPL avec l'EPAMA et Ardenne Métropole, lors de laquelle des questions seront posées sur la pollution de la Chiers et de la Meuse et que dans ce cadre-là notre désaccord sera exprimé.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Fait le 28 mars 2025, pour affichage en vertu de l'article L. 2121-25 du CGCT

Certificat d'affichage : Le Président soussigné certifie que la publication des dispositifs de délibérations figurant au présent procès-verbal a été effectuée par affichage à la Porte de la Communauté de Communes **le 4 avril 2025** et adressée pour affichage à chaque commune membre de la Communauté de Communes avec mention des voies et délais de recours, et de la possibilité de consulter le présent procès-verbal au siège de la Communauté de Communes ou auprès de chaque commune membre.

Le Président, Frédéric LATOUR

Tableau des emplois

FILIERE	CATEGORIE	GRADE	Durée Hebdo	Nombre Emplois	Postes pourvus		Postes Vacants	Secteur
					Nombre	Cadre légal		
ADMINISTRATIVE	A	Attaché Principal	35 h	1	1	Titulaire ou CDD	0	Services Généraux
			35 h	1	1	Non titulaire - CDI - Article 3- alinéa 8	0	Pôles thématiques
		Attaché	35 h	2	2	Titulaire ou CDD	0	Services Généraux
			35 h	6	5	Titulaire ou CDD	1	Pôles thématiques
			35h	1	1	Non titulaire - CDI - Article 3- alinéa 8	0	Pôles thématiques
			35h	2	2	Titulaire ou CDD	0	Office du tourisme
			17,5 h	1	1	Titulaire ou CDD	0	Office du tourisme
	B	Rédacteur	35 h	5	4	Titulaire ou CDD	1	Services Généraux/Pôle Social/OT
		Rédacteur PPAL 2 ^e classe	35 h	1	0	Titulaire ou CDD	1	
		Rédacteur PPAL 1 ^{ère} classe	35 h	1	0	Titulaire ou CDD	1	
	C	Adjoint Administratif PPAL 2e classe	35 h	3	2	Titulaire ou CDD	1	Services Généraux
		Adjoint administratif PPAL 2 ^e classe	32h	1	1	Titulaire ou CDD	0	SICOM
		Adjoint administratif	35 h	9	8	Titulaire ou CDD	1	Services Généraux
			35 h	1	1	Titulaire ou CDD	0	Centre aquatique
	TOTAL				35	29		6
TECHNIQUE	A	Ingénieur	35 h	1	0	Titulaire ou CDD	1	Services Généraux
	B	Technicien	35 h	2	1	Titulaire ou CDD	1	
	C	Adjoint Technique	35 h	2	1	Titulaire ou CDD	1	
			25h	1	1	Titulaire ou CDD	0	
			20 h	1	1	Titulaire ou CDD	0	
			35 h	5	4	Titulaire ou CDD	1	SICOM
			25 h	1	0	Titulaire ou CDD	1	Centre aquatique
		35 h	4	4	Titulaire ou CDD	0		
	Agent de maîtrise	35h	1	0	Titulaire ou CDD	1	SICOM	
	Adjoint Technique PPAL 1ère classe	35 h	2	0	Titulaire ou CDD	2		
	Adjoint Technique PPAL 2ème classe	35 h	5	4	Titulaire ou CDD	1		
		35 h	1	1	Titulaire ou CDD	1		Services Généraux
		35 h	1	1	Titulaire ou CDD	0	Centre aquatique	
	TOTAL				26	18		9
SPORTIVE	A	Conseiller des APS	35 h	2	2	Titulaire ou CDD	0	Centre aquatique
	B	Educateur des APS	35h	1	1	Non titulaire - CDI - Article 3- alinéa 8	0	
	B	Educateur des APS	35 h	1	1	Non titulaire - CDI - Article 3- alinéa 8	0	
	TOTAL				4	4		0
ANIMATION	B	Animateur	35 h	2	1	Titulaire ou CDD	1	Service généraux
	C	Adjoint d'animation PPAL 2e classe	35 h	0	0	Titulaire ou CDD	0	
	C	Adjoint d'animation	35h	0	0	Titulaire ou CDD	0	
	TOTAL				2	1		
	A	Bibliothécaire	35 h	1	1	Non titulaire - CDI - Article 3- alinéa 8	0	Service généraux
	TOTAL				1	1		0
Nombre d'emplois Permanents				69	53		16	

ANNEXE N°2

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2025

COMMUNE	MONTANT
ANGE COURT	11 167 €
ARTAISE LE VIVIER	41 €
AUFLANCE	3 €
AUTRE COURT POURRON	771 €
BEAUMONT ARGONNE	23 587 €
BIEVRES	821 €
BLAGNY	94 417 €
BREVILLY	53 607 €
BULSON	1 780 €
CARIGNAN	471 966 €
CHEMERY SUR BAR	13 912 €
DOUZY (+MAIRY)	147 616 €
EUILLY	1 594 €
FROMY	775 €
HARAUCOURT	64 592 €
HERBEUVAL	556 €
LA BESACE	19 655 €
LA FERTE SUR CHIERS	3 910 €
LA NEUVILLE A MAIRE	50 €
LES DEUX VILLES	293 €
LETANNE	946 €
LINAY	555 €
MAISONCELLE VILLERS	2 048 €
MALANDRY	37 €
MARGNY	382 €
MARGUT	57 415 €
MATTON CLEMENCY	1 356 €
MESSINCOURT	1 377 €
MOGUES	1 509 €
MOIRY	4 501 €
MOUZON (+AMBLIMONT)	588 438 €
OSNES	59 419 €
PUIILLY CHARBEAUX	1 194 €
PURE	40 719 €
RAUCOURT	136 265 €
REMILLY AILLICOURT	168 214 €
SACHY	424 €
SAILLY	936 €
SAPOGNE	3 373 €
SIGNY MONTLIBERT	2 040 €
STONNE	1 505 €
TETAIGNE	2 891 €
TREMBLOIS CARIGNAN	66 €
VAUX LES MOUZON	16 373 €
VILLERS	494 €
VILLY	912 €
WILLIERS	514 €
YONCQ	6 978 €
ESCOMBRES CHESNOIS	20 350 €
TOTAL	2 032 344 €

ANNEXE N°3
Budget principal de la Communauté de Communes

CCPL			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
16 - Emprunts	586 801,49 €	13 - Subventions d'investissement	1 546 728,86 €
<i>Rbt capital emprunt</i>		<i>Subventions Etat, Région, Dépt, Ag Eau s/opérations investissement</i>	
20 - Immobilisations incorporelles (sauf opérations)	62 884,70 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	800 000,00 €
<i>PLUI, PLU Carignan + étude + audits énergétiques</i>		<i>Prêt</i>	
204 - Subventions d'équipements versées	264 343,83 €	10 - Dotations fonds divers et réserves	2 815 388,86 €
<i>Participation financière contrat canal des Ardennes + Voie verte Sud Ardennes</i>		<i>FCTVA</i>	
21 - Immobilisations corporelles (sauf opérations)	144 199,52 €	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisées	
<i>Tvx logt étudiant médecine, tvx piscine, alarmes bâtiments, matériel divers</i>		<i>Affectation de résultat</i>	
23 - Immobilisations en cours (sauf opérations)	13 904,16 €	165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 253,36 €
		<i>Cautions s/loyers</i>	
<i>Op 20195 - Résidence Séniors à CARIGNAN</i>	2 340 787,18 €		
<i>Op 20191 - Voie verte alternative de la Chiers</i>	530 741,67 €		
<i>Op 20201 - Maison accueil Stonne</i>	99 634,88 €		
<i>Op 20212 - Construction multiaccueil DOUZY</i>	1 090 286,18 €		
<i>Op 20213 - Réhabilitation LIDL</i>	48 413,97 €		
27 - Autres immobilisations financières	63 000,00 €	27 - Autres immobilisations financières	102 906,00 €
<i>Avances remboursables (Multi accueil Douzy, dentiste)</i>		<i>Produits rembt des avances remboursables (agriculture/méthanisation + dentiste)</i>	
45 - Opérations pour compte de tiers	36 882,41 €	45 - Opérations pour compte de tiers	56 444,61 €
<i>Logements intercommunaux + affluents de la Chiers (MO déléguée)</i>		<i>Logements intercommunaux</i>	
040 - Opérations d'ordre entre section	434 184,00 €	040 - Opérations d'ordre entre section	1 704 408,97 €
<i>Reprise des subventions d'investissement</i>		<i>Amortissement des immobilisations</i>	
TOTAL	5 716 063,99 €		
001 - Déficit d'investissement reporté	1 124 513,85 €		
TOTAL	6 840 577,84 €	TOTAL	7 027 130,66 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2024 : 186 552.82 €			

CCPL			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	1 316 924,40 €	013 - Atténuations de charges	24 928,58 €
<i>Achats, entretien, services extérieurs, impôts</i>		<i>Rembt ASP, CIGAC, CPAM</i>	
012 - Charges de personnel	1 943 927,02 €	70 - Vente de produits	495 370,96 €
		<i>Entrées piscine, trop perçu multiaccueils, rbt salaires Synergie, etc.</i>	
014 - Atténuations de produits	2 192 505,74 €	73 - Impôts et taxes	4 443 497,27 €
<i>Verst attributions de compensation aux communes + FNGIR</i>		<i>Fiscalité EPCI, FPIC, Taxe de séjour</i>	
65 - Autres charges de gestion courante	979 290,93 €	74 - Subventions d'exploitation	2 726 246,36 €
<i>Crédits d'intervention, subv fonct structures (ADECMMR, OTPL, MILO, Escal, 3 Multiaccueils, FIAC...)</i>		<i>Dotations d'intercommunalité et compensation gpt communes</i>	
66 - Charges financières	230 693,27 €	75 - Autres produits de gestion courante	147 755,46 €
<i>Intérêts des emprunts + ICNE</i>		<i>Loyers et charges loc. bâtiments (MDS, ADECMMR, 37 bis)</i>	
67 - Charges exceptionnelles	17 448,40 €	76 - Produits financiers	80 969,80 €
<i>Titres annulés sur exercices antérieurs</i>		<i>Mise à dispo personnel Ouvrage</i>	
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	151 381,69 €
		<i>Vente à terme ancien cabinet médical Douzy + trop perçu divers</i>	
042 - Opérations d'ordre entre section	1 704 408,97 €	78 - Reprises provisions semi-budgétaires	732,85 €
<i>Amortissement des immobilisations</i>		<i>Reprise sur créances douteuses</i>	
		042 - Opérations d'ordre	434 184,00 €
		<i>Amortissement des subventions d'investissement</i>	
TOTAL	8 385 198,73 €	TOTAL	8 505 066,97 €
		002 - Excédent de fonctionnement reporté	2 183 451,15 €
		TOTAL	10 688 518,12 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2024 : 2 303 319.39 €			

BUDGET PRINCIPAL - RESULTATS 2024	
FONCTIONNEMENT	
Excédent de fonctionnement 2024	119 868,24 €
Excédent reporté 2023	2 183 451,15 €
Excédent de fonctionnement reporté 2024	2 303 319,39 €
<i>Excédent de fonctionnement reporté 2024 budget annexe Faurecia</i>	<i>9 722,20 €</i>
Excédent de fonctionnement reporté total 2024	2 313 041,59 €
INVESTISSEMENT	
Excédent d'investissement 2024	1 311 066,67 €
Déficit reporté 2023	1 124 513,85 €
Excédent d'investissement reporté 2024	186 552,82 €
<i>R 001 Excédent d'investissement reporté 2024 budget annexe Faurecia</i>	<i>259 691,82 €</i>
Excédent d'investissement reporté total 2024	446 244,64 €
ETAT DES RESTES A REALISER	
INVESTISSEMENT	
Dépenses RAR investissement 2024	2 475 796,70 €
Recettes RAR investissement 2024	1 800 068,80 €
Résultat d'investissement avec reprise des RAR 2024	-229 483,26 €
AFFECTATION DE RESULTAT	
INVESTISSEMENT	
R 001 Excédent d'investissement reporté total 2024	446 244,64 €
Affectation en réserve au 1068 (<i>comblement du déficit d'investissement par du fonctionnement</i>)	229 483,26 €
FONCTIONNEMENT	
R 002 Excédent de fonctionnement reporté 2024 (2.313.041,59 € moins 229.483,26 €)	2 083 558,33 €

ANNEXE N°4
Budget annexe des déchets (SICOM)

SICOM			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
16 - Emprunts	91 837,68 €	16 - Emprunts	- €
<i>Rembt capital emprunt</i>			
20 - Immobilisations incorporelles	2 112,00 €	10 - Dotations fonds divers et réserves	18 969,12 €
<i>Etude déchetterie Mouzon (DUP)</i>		<i>FCTVA, affectation du résultat</i>	
21 - Immobilisations corporelles	7 140,48 €		
<i>Travaux déchetterie, bloc béton déchetterie</i>			
23 - Immobilisations corporelles en cours	3 789,17 €		
<i>Opération Apport Volontaire</i>		-	
040 - Opérations d'ordre entre section	- €	040 - Opérations d'ordre entre section	100 326,67 €
<i>Amortissement des subventions</i>		<i>Amortissement des immobilisations</i>	
TOTAL	104 879,33 €	TOTAL	119 295,79 €
001 - Déficit d'investissement reporté	- €	002 - Excédent d'investissement reporté	244 206,29 €
TOTAL	104 879,33 €	TOTAL	363 502,08 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2024 : 258 622.75 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	1 919 380,16 €	013 - Atténuations de charges	7 881,87 €
<i>Fournitures, prestations de service (ARCAVI, CHIMIREC, VALODEA, SUEZ), cotisations</i>		<i>Rbt ASP, CIGAC, CPAM, SFT</i>	
012 - Charges de personnel	599 748,28 €	70 - Vente de produits	2 286 952,39 €
		<i>REOM 2024 + Rbt TIC + vente diverses (ferraille, composteurs, accès déchetteries)</i>	
65 - Autres charges de gestion courante	34 848,21 €	74 - Subventions d'exploitation	422 058,79 €
<i>Admissions en non-valeur</i>		<i>Subventions VALODEA + FNCSFT</i>	
66 - Charges financières	4 117,47 €	75 - Autres produits de gestion courante	628,60 €
<i>Intérêts des emprunts</i>		<i>Trop versé sur charges</i>	
67 - Charges exceptionnelles	20 597,79 €	77 - Produits exceptionnels	13 000,54 €
<i>Titres annulés sur exercices antérieurs</i>		<i>Recouvrement sur admissions en non-valeur - rembt sinistres)</i>	
		78 - Reprise sur provisions	8 664,05 €
042 - Opérations d'ordre entre section	100 326,67 €	042 - Opérations d'ordre	- €
<i>Amortissement des immobilisations</i>		<i>Amortissement des subventions</i>	
TOTAL	2 679 018,58 €	TOTAL	2 739 186,24 €
		002 - Excédent de fonctionnement reporté	193 964,35 €
		TOTAL	2 933 150,59 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2024 : 254 132.01 €			

SICOM - RESULTATS 2024	
<u>FONCTIONNEMENT</u>	
Excédent de fonctionnement 2024	60 167,66 €
Excédent reporté 2023	193 964,35 €
Excédent de fonctionnement reporté 2024	254 132,01 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	
Excédent d'investissement 2024	14 416,46 €
Excédent reporté 2023	244 206,29 €
Excédent d'investissement reporté 2024	258 622,75 €

ETAT DES RESTES A REALISER	
Recettes RAR investissement 2024	51 000,00 €
Dépenses RAR investissement 2024	-323 098,12 €
Solde des RAR d'investissement 2024	-272 098,12 €

AFFECTATION DES RESULTATS	
<u>FONCTIONNEMENT</u>	
R 002 Excédent de fonctionnement	240 656,64 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	
R 001 Excédent d'investissement reporté	258 622,75 €
Affectation en réserve au 1068 (<i>comblement du déficit d'investissement par du fonctionnement</i>)	13 475,37 €

ANNEXE N°5
Budget annexe « Bâtiments d'Activité Economique Blagny-Carignan »

BÂTIMENTS D'ACTIVITES ECONOMIQUES BLAGNY-CARIGNAN			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
16 - Emprunts	58 527,00 €	10 - Dotation, fonds divers et réserves	11 782,12 €
<i>Rembt capital emprunt</i>		<i>Affectation de résultat 2023</i>	
		040 - Opérations d'ordre entre sections	398 863,07 €
TOTAL	58 527,00 €	TOTAL	410 645,19 €
001 - Déficit d'investissement reporté	3 020,87 €		
TOTAL	61 547,87 €		
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2024 : 349 097,32 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
66 - Charges financières	25 182,55 €	77 - Produits exceptionnels	400 996,58 €
<i>Intérêts emprunt, ICNE</i>		<i>Dotation budget ppal + Vente SCI GL PRO (390 K€)</i>	
67 - Charges exceptionnelles	450,00 €		
<i>Annulation loyer décembre 2023</i>			
042 - Opérations d'ordre entre sections	398 863,07 €		
TOTAL	424 495,62 €	TOTAL	400 996,58 €
		002 - Excédent de fonctionnement reporté	30 963,38 €
		TOTAL	431 959,96 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2024 : 7 464,34 €			

Bâtiments d'activités économiques - Résultats 2024	
FONCTIONNEMENT	
Déficit de fonctionnement 2024	23 499,04 €
Excédent reporté 2023	30 963,38 €
Excédent de fonctionnement reporté 2024	7 464,34 €
INVESTISSEMENT	
Excédent d'investissement 2024	352 118,19 €
Déficit reporté 2023	3 020,87 €
Excédent d'investissement reporté 2024	349 097,32 €
ETAT DES RESTES A REALISER	
Dépenses RAR investissement 2024	8 761,25 €
AFFECTATION DE RESULTATS	
FONCTIONNEMENT	
R 002 Excédent de fonctionnement reporté 2024	7 464,34 €
INVESTISSEMENT	
R 001 Excédent d'investissement reporté 2024	349 097,32 €

ANNEXE N°6
Budget annexe « Cellules Artisanales de Douzy »

CELLULES ARTISANALES DOUZY			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 186,08 €
		<i>Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)</i>	
040 - Opérations d'ordre entre sections	9 383,83 €	040 - Opérations d'ordre entre sections	24 606,00 €
TOTAL	9 383,83 €	TOTAL	29 792,08 €
001 - Déficit d'investissement reporté	263 242,18 €		
TOTAL	272 626,01 €		
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2024 : 242 833,93 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	14 939,18 €	70 - Vente de produits	29 892,69 €
<i>Eau, assurance, TF</i>		<i>Loyers + Remboursement frais</i>	
042 - Opérations d'ordre entre sections	24 606,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	3 313,08 €
		<i>Arrondi TVA et Provision sur charges</i>	
		042 - Opérations d'ordre entre sections	9 383,83 €
TOTAL	39 545,18 €	TOTAL	42 589,60 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2024 : 3 044,42€			

CELLULES ARTISANALES DE DOUZY - RESULTATS 2024	
FONCTIONNEMENT	
Excédent de fonctionnement reporté 2024	3 044,42 €
INVESTISSEMENT	
Excédent d'investissement 2024	20 408,25 €
Déficit reporté 2023	263 242,18 €
Déficit d'investissement reporté 2024	242 833,93 €
AFFECTATION DE RESULTAT	
FONCTIONNEMENT	
	- €
INVESTISSEMENT	
D 001 Déficit d'investissement reporté	-242 833,93 €
Affectation en réserve au 1068 (<i>atténuation du déficit d'investissement par l'excédent de fonctionnement</i>)	3 044,42 €

ANNEXE N°7
Budget annexe « ZI de Carignan »

ZI CARIGNAN			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
16 - Emprunts	85 720,61 €		
<i>Rembt capital emprunts</i>			
040 - Opérations d'ordre entre section	1 500 927,65 €	040 - Opérations d'ordre entre section	1 478 190,98 €
<i>Saisie stock finale</i>		<i>Saisie stock initiale</i>	
TOTAL	1 586 648,26 €	TOTAL	1 478 190,98 €
001 - Déficit d'investissement reporté	662 002,13 €	001 - Excédent d'investissement reporté	- €
TOTAL	2 248 650,39 €	TOTAL	1 478 190,98 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2024 : 770 459,41 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	1 000,00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes	639,00 €
<i>Divisions parcellaires Gofflot</i>		<i>Rbt frais de division parcellaire Sicamo (magasin vert)</i>	
65 - Autres charges de gestion courante	0,20 €		
<i>Centimes TVA</i>			
66 - Charges financières	22 375,67 €	75 - Autres produits de gestion courante	- €
<i>Intérêt des emprunts, ICNE</i>			
042 - Opérations d'ordre entre section	1 478 190,98 €	042 - Opérations d'ordre entre section	1 500 927,65 €
<i>Saisie stock initiale</i>		<i>Saisie stock finale</i>	
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	22 375,67 €	043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	22 375,67 €
<i>Transfert de charges</i>		<i>Transfert de charges</i>	
TOTAL	1 523 942,52 €	TOTAL	1 523 942,32 €
001 - Déficit de fonctionnement reporté	- €		
TOTAL	1 523 942,52 €		
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2024 : 0,20 €			

ZI CARIGNAN - RESULTATS 2024	
FONCTIONNEMENT	
Déficit de fonctionnement reporté 2024	0,20 €
INVESTISSEMENT	
Déficit d'investissement 2024	108 457,28 €
Déficit reporté 2023	662 002,13 €
Déficit d'investissement reporté 2024	770 459,41 €
AFFECTATION DE RESULTAT	
FONCTIONNEMENT	
D 002 - Déficit de fonctionnement reporté 2024	-0,20 €
INVESTISSEMENT	
D 001 - Déficit d'investissement reporté 2024	-770 459,41 €

ANNEXE N°8
Budget annexe « ZAC de Douzy »

ZAC DOUZY			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
16 - Emprunts	143 439,33 €		
<i>Rembt capital emprunts</i>			
040 - Opérations d'ordre entre section	2 167 904,32 €	040 - Opérations d'ordre entre section	2 148 962,68 €
<i>Ecriture stock final</i>		<i>Ecriture stock initial</i>	
TOTAL	2 311 343,65 €	TOTAL	2 148 962,68 €
001 - Déficit d'investissement reporté	1 530 853,80 €		
TOTAL	3 842 197,45 €		
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2024 : - 1 693 234,77 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	5 250,00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes	- €
<i>Etude faisabilité aménagement partie Sud</i>			
65 - Autres charges de gestion courante	- €	75 - Autres produits de gestion courante	- €
66 - Charges financières	13 691,64 €		
<i>Rembt des intérêts des emprunts et ICNE</i>			
042 - Opérations d'ordre entre section	2 148 962,68 €	042 - Opérations d'ordre entre section	2 167 904,32 €
<i>Ecriture stock initial</i>		<i>Ecriture stock final</i>	
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	13 691,64 €	043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	13 691,64 €
TOTAL	2 181 595,96 €	TOTAL	2 181 595,96 €
002 - Déficit de fonctionnement reporté	54 875,87 €		
TOTAL	2 236 471,83 €		
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2024 : -54 875,87 €			

ZAC DE DOUZY - RESULTATS 2024	
FONCTIONNEMENT	
Déficit de fonctionnement 2024	0,00 €
Déficit de fonctionnement reporté 2023	-54 875,87 €
Déficit de fonctionnement reporté 2024	-54 875,87 €
INVESTISSEMENT	
Déficit d'investissement 2024	-162 380,97 €
Déficit reporté 2023	-1 530 853,80 €
Déficit d'investissement reporté 2024	-1 693 234,77 €
AFFECTATION DES RESULTATS	
FONCTIONNEMENT	
D 002 Déficit de fonctionnement reporté	-54 875,87 €
INVESTISSEMENT	
D 001 Déficit d'investissement reporté	-1 693 234,77 €

ANNEXE N°9
Budget annexe « ZI de Mouzon »

ZI MOUZON			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
040 - Opérations d'ordre entre section	- €	040 - Opérations d'ordre entre section	- €
TOTAL	- €	TOTAL	- €
001 - Déficit d'investissement reporté	5 405,36 €		
TOTAL	5 405,36 €		
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2024 : - 5 405,36 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
042 - Opérations d'ordre entre section	- €	042 - Opérations d'ordre entre section	- €
TOTAL	- €	TOTAL	- €

ZI MOUZON - RESULTATS 2024	
INVESTISSEMENT	
Déficit reporté 2023	-5 405,36 €
Déficit d'investissement reporté 2024	-5 405,36 €

AFFECTATION DE RESULTAT	
INVESTISSEMENT	
D 001 Déficit d'investissement reporté	-5 405,36 €

ANNEXE N°10
Budget annexe « Cellules Grandes Grèves – Zac de Douzy »

CELLULES GRANDES GREVES - ZAC DE DOUZY			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
23 - Immobilisations en cours	22 410,61 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	101 597,85 €
<i>Construction des 2 cellules commerciales</i>		<i>Affectation de résultat 2023</i>	
16 - Emprunts et dettes assimilés	93 333,32 €	13 - Subventions d'investissement	453 652,07 €
		<i>Solde DETR cellules 1 et 2 + FEDER</i>	
TOTAL	115 743,93 €	TOTAL	555 249,92 €
002 - Déficit d'investissement reporté	589 884,23 €		
TOTAL	705 628,16 €		
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2024 : 150 378,24 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	5 164,89 €	70 - Ventes produits fabriqués, prestations	114 540,89 €
<i>Prime assurance, Honoraires, Entretien et réparations</i>		<i>Loyers LE MARVILLOIS et LE PRESSEIR DES GOURMANDS</i>	
66 - Charges financières	7 423,50 €	75 - Autres produits de gestion courante	0,35 €
<i>Intérêts échéance, ICNE</i>		<i>Centimes TVA</i>	
TOTAL	12 588,39 €	TOTAL	114 541,24 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2024 : 101 952,85 €			

Cellules Grandes Grèves - Résultats 2024	
FONCTIONNEMENT	
Excédent de fonctionnement reporté 2024	101 952,85 €
INVESTISSEMENT	
Excédent d'investissement 2024	439 505,99 €
Déficit reporté 2023	589 884,23 €
Déficit d'investissement reporté 2024	- 150 378,24 €
AFFECTATION DES RESULTATS	
FONCTIONNEMENT	
	- €
INVESTISSEMENT	
D 001 Déficit d'investissement reporté	- 150 378,24 €
Affectation en réserve au 1068 (<i>atténuation du déficit d'investissement par l'excédent de fonctionnement</i>)	101 952,85 €

ANNEXE N°11
Budget annexe « Fermes Photovoltaïques Douzy »

FERMES PHOTOVOLTAIQUES DOUZY			
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
040 - Opérations d'ordre entre section	187 908,29 €	040 - Opérations d'ordre entre section	191 326,29 €
<i>Écriture stock final</i>		<i>Écriture stock initial</i>	
TOTAL	187 908,29 €	TOTAL	191 326,29 €
001 - Déficit d'investissement reporté	191 326,29 €	001 - Excédent d'investissement reporté	- €
TOTAL	379 234,58 €	TOTAL	191 326,29 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE 2024 : 187 908.29 €			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	7 023,30 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes	81 428,00 €
<i>Relevé topo + TF</i>		<i>Vente parcelles voirie Urano et indemnités Douzy PV 1 2 et 3 (fermes photovoltaïques)</i>	
042 - Opérations d'ordre entre section	191 326,29 €	042 - Opérations d'ordre entre section	187 908,29 €
<i>Écriture stock initial</i>		<i>Écriture stock final</i>	
TOTAL	198 349,59 €	TOTAL	269 336,29 €
002 - Déficit de fonctionnement reporté	73 390,35 €		
TOTAL	271 739,94 €		
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2024 : 2 403.65 €			

FERMES PHOTOVOLTAIQUES DOUZY - RESULTATS 2024	
FONCTIONNEMENT	
Excédent de fonctionnement 2024	70 986,70 €
Déficit reporté 2023	73 390,35 €
Déficit de fonctionnement reporté 2024	-2 403,65 €
INVESTISSEMENT	
Excédent d'investissement 2024	3 418,00 €
Déficit reporté 2023	191 326,29 €
Déficit d'investissement reporté 2024	187 908,29 €
AFFECTATION DE RESULTAT	
FONCTIONNEMENT	
D 002 - Déficit de fonctionnement reporté 2024	-2 403,65 €
INVESTISSEMENT	
D 001 - Déficit d'investissement reporté 2024	-187 908,29 €